

Les grèves reconductibles dans les secteurs

Dans de nombreux secteurs, la grève reconductible est appelée par des organisations syndicales représentatives à partir du 12. SNCF, RATP, Transports urbains, Secteur chimie et pétrolier, Ports et docks, Routiers, France Télévisions, Gaz-électricité, La Poste et France Télécom, Équipement, Santé-social, Ministère de la Culture, Impôts – Trésor, Pôle Emploi... :

- **SNCF.** Les 8 principaux syndicats de la SNCF (CGT, UNSA, SUD-Rail, Fgaac-CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) appellent à la grève reconductible à partir du 12 octobre.
- **RATP.** CGT, FO et SUD, CFDT ont déposé un préavis reconductible, les trois premiers appelant d'ors et déjà à reconduire la grève au-delà du 12.
- **Transports urbains.** Dans les autres réseaux de transports urbains, SUD et la CGT appellent à prolonger le mouvement.
- **Secteur chimie et pétrolier.** La Fédération nationale des industries chimiques CGT (FNIC-CGT) a annoncé mercredi qu'elle appelait à la grève reconductible à partir de mardi. La CGT de Total appelle également à une grève reconductible. SUD chimie appelle également à la reconduction de la grève.
- **Ports et docks.** La fédération CGT de la mer a appelé mardi à *"des mouvements de grève reconductible à compter du 12 octobre"*.
- **Routiers.** *Les salariés du transport routier marchandises sont aussi prêts à se mobiliser à partir du 12 octobre*", note la CGT des transports dans un communiqué. SUD route également propose la grève reconductible.
- **France Télévisions.** Les syndicats CGT, FO et CFTC de France Télévisions ont déposé mercredi un préavis de grève reconductible à compter du 12 octobre.
- **Gaz-électricité.** Après SUD énergie, la CGT-Energie a annoncé mercredi après-midi le dépôt d'un préavis de grève illimitée dans les 140 entreprises des secteurs du gaz et de l'électricité (dont EDF et GDF-Suez).
- **La Poste et France Télécom.** SUD-PTT, deuxième syndicat à la Poste et à France Télécom appelle *"l'ensemble des salariés des entreprises du secteur postal et du secteur des télécommunications à un mouvement de grève reconductible"*. Les organisations syndicales CFE/CCG, CFTC, CGT, FO, SUD du Groupe France Télécom Orange appellent tous les salariés à discuter dès maintenant dans tous les services pour décider comment poursuivre la mobilisation et donner des suites au 12.
- **Équipement.** Les sept premières fédérations de fonctionnaires de l'équipement (CGT, CFDT, FO, UNSA, Solidaires, CFTC et FSU) appellent à la grève reconductible.
- **Santé-social.** SUD santé-sociaux appelle les salarié-e-s des secteurs Sanitaire, Social, et Médico social à la grève illimitée pour gagner. La CGT a déposé un préavis de grève reconductible. Ce préavis couvre toutes les actions qui seront décidées dans les suites du 12 octobre. La fédération CGT appelle l'ensemble de ses syndicats à organiser partout des assemblées générales et la consultation des salariés pour décider avec eux des modalités de la reconduction de l'action, de ses formes et de son rythme.
- **Ministère de la Culture.** CFDT CFTC CGT FO FSU UNSA SUD ont déposé un préavis de grève reconductible à compter du 12 octobre, qui couvre l'ensemble des agents du ministère et affirment « nous devons prendre toute notre part au développement d'une grève reconductible ». Leur tract commun est titré significativement : « Pour les retraites, Le 12 octobre, on y va toutes et tous ensemble, et après on continue ! »
- **Impôts – Trésor :** Le Snui-Sud Trésor, syndicat majoritaire aux impôts, appelle à la reconduction à partir du 12 jusqu'au retrait.
- **Pôle Emploi.** SUD appelle à une grève reconductible à Pôle Emploi après le 12 octobre 2010